



LA LETTRE

Lettre d'information officielle de l'HNDL - Lourdes



« Venez et Voyez » Jean 1:35-39

Chers amis, Frères et Sœurs en Hospitalité,

L'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes a ouvert ses portes le 12 mai dernier.

Certes, les débuts sont encore timides, nos effectifs peuvent être irréguliers suivant les semaines.

Le Sanctuaire reçoit chaque jour entre 2 et 3000 pèlerins, environ 5000 le dimanche, (10000, le dimanche de la Pentecôte).

A ceux d'entre nous qui hésitent à venir à Lourdes, parce qu'ils pensent qu'ils ne seront pas utiles :

Venez, Lourdes nous propose chaque jour la joie du service mais aussi une magnifique expérience humaine et spirituelle.

Voyez, la ferveur des pèlerins, cet amour reçu, cet amour donné.

Oui, votre pèlerinage sera fécond.

A ceux d'entre nous qui hésitent à venir à Lourdes, parce qu'ils ont peur :

Venez, la Charte sanitaire est en place, appliquée et contrôlée.

Voyez, le Sanctuaire en partenariat avec la préfecture des Hautes-Pyrénées, met en place des mesures organisationnelles bien précises pour permettre les processions mariales tout en continuant à lutter contre la propagation de l'épidémie du Covid 19.

Le « Pass Sanitaire » ne devrait pas être exigé pour accéder au Sanctuaire.

Pour autant, il convient d'inciter tous les hospitaliers à se faire vacciner.

Pour se protéger et protéger les autres.

Rappelons les paroles de notre Pape François:

« Il y a un négationnisme suicidaire que je ne saurais pas expliquer (...) je crois que d'un point de vue éthique tout le monde doit se faire vacciner, c'est un choix éthique, parce qu'on met à risque sa santé, sa vie, mais aussi la vie des autres ».

Avec l'assurance de mon amitié et de mon total dévouement.

Daniel PEZET

Président de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes

LOURDES

SANCTUAIRE

LES NUITS DE LOURDES:



Notre Recteur a voulu que le Sanctuaire déploie ses propositions cet été pour les pèlerins

Dans ce cadre, le projet des "**nuits de Lourdes**" a été élaboré par une équipe sous la responsabilité de Mgr d'Arodes. Les nuits de Lourdes proposent un programme qui s'étend sur toute la soirée:

17h00 Récital "Bernadette" (jeudi, vendredi et samedi)

21h00 Procession mariale

22h30 Messe à la grotte

La procession mariale ne va pas changer fondamentalement mais il y aura cependant quelques nouveautés dont voici certaines:

Un message d'accueil pré-enregistré;

La possibilité pour les pèlerins de déposer des intentions qui seront portées dans la procession et déposées au pied de la statue de Notre-Dame.

La fin de la procession sera également revue. Il y aura notamment un « au revoir » plus solennel à la Vierge pendant le « Salve Regina ».

Pendant la procession, le Sanctuaire s'illuminera progressivement.

Les nuits de Lourdes commenceront le 1er juillet. Pour en savoir plus, voici le lien:

<https://nuitsdelourdes.com/>

Attention, le protocole sanitaire mis en place en accord avec le Préfet des Hautes-Pyrénées à compter du 1er juillet nécessitera pour la procession mariale, l'aide de nombreux hospitaliers...

LOURDES SANCTUAIRE

Le Top Com 2021 d'argent pour le Sanctuaire

C'est une récompense qui a fait plaisir au service communication du sanctuaire mais aussi aux responsables dont Mgr Ribadeau-Dumas qui est allé recevoir lui-même ce précieux trophée remis par les professionnels de la communication à Paris lors d'une cérémonie baptisée "**Top/Com Grands prix Corporate Business**".



Une vingt-troisième édition qui a mis à l'honneur l'équipe du Sanctuaire pour ses initiatives en matière d'innovation durant la pandémie et surtout l'élaboration du 1er e-pèlerinage mondial Lourdes United qui avait rassemblé plus de 80 millions de personnes en 2020 à travers le monde via internet.

La seconde édition est d'ailleurs prévue le 16 juillet prochain à la date de la dernière apparition.

Le Recteur du Sanctuaire n'a d'ailleurs pas manqué de féliciter tous ceux qui ont travaillé pour cette belle réussite.

C'est avec un message à la communauté de travail du Sanctuaire que le Recteur, Mgr Olivier Ribadeau Dumas s'est réjoui et a dédié cette récompense à toute son équipe dès vendredi, jour de la remise des prix : *"En votre nom à tous, j'ai reçu ce matin le Top Com d'argent décerné par les professionnels de la communication. Lourdes United a été récompensée. C'est tout un travail d'équipe qui est ainsi valorisé. Merci à tous"*.

Pèlerinage de l'Hospitalité du Roannais du 31 mai au 5 juin 2021

Diocèse de Lyon



Oui, les pèlerinages avec des pèlerins malades ont repris.



Quelques informations

1) De nouveaux conseillers.

Cinq nouveaux conseillers ont été appelés et accueillis au cours de la messe de l'Hospitalité célébrée dans la chapelle Saint-Joseph.

Il s'agit de:

Andrée **ROGIER** du service Saint-Jean-Baptiste

Paul **LENNIE** du service Saint-Jean-Baptiste

Jean-Marie **BLONDEL** du service Sainte-Bernadette

Alfredo **CENTURIONI** du service Saint-Joseph

Jean-Marc **BAILLET** du service Saint-Michel

2) Le geste de l'eau

Durant le mois de mai, **5672** pèlerins ont été accueillis aux piscines.

3) Chaque vendredi à 18h00 : Prière d'Action de Grâce des hospitaliers

Rendez-vous dans le jardin du recueillement (de l'autre côté du Gave, face à la Grotte) :

Ensemble dans une courte prière, venons remercier Marie pour tout ce que nous avons reçu et demandons lui la grâce de revenir à Lourdes pour servir nos frères et sœurs pèlerins.

4) Les équipes de stagiaires 1ère année

Depuis le lundi 7 juin, l'équipe de stagiaires de 1ère année, est mixte. Le programme de la semaine est organisé par les conseillers des différents services, en présence du chef d'équipe désigné, le dimanche à 18h00.

Ce programme permet à tous les stagiaires de 1ère année (hommes et femmes) de découvrir tous les services de l'HNDL. Naturellement, une stagiaire féminine peut rester si elle le souhaite au sein de son service pendant la semaine.

5) Tri sélectif

La commune de Lourdes est passée au tri sélectif et cela va nécessiter quelques actions volontaires, citoyennes, chrétiennes et faciles à faire de votre part:

- **Au self St Michel**, à la fin de votre repas, vous devez trier les différents déchets sur votre plateau et les placer dans les poubelles selon les consignes affichées.
- **Dans les hébergements**, le tri est aussi à faire. Les consignes sont données sur place.
- **Eviter de polluer les conteneurs jaunes ou à verre**: les erreurs de tri font l'objet d'une amende de la part de la commune à hauteur de 1700 €.



La Basilique de l'Immaculée Conception dont la rénovation vient de s'achever, fête cette année ses 150 ans.



LE NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'HNDL, dit aussi « Règlement des Hospitaliers ».

Pourquoi un nouveau règlement intérieur ?

Le règlement intérieur d'une association a pour vocation première de compléter les statuts, et de préciser la manière dont ceux-ci s'appliquent. Le règlement précédent, datant de 2009, remplissait très bien ce rôle. Mais il est apparu nécessaire de développer des sujets tels que le cursus de formation, l'engagement dans l'Hospitalité, les tenues, les règles de service. Le nouveau texte a aussi permis de rassembler diverses règles reposant sur des notes plus ou moins officielles, ou portées par une tradition orale fluctuante.

Comment est né le nouveau règlement intérieur ?

Le chantier a été lancé en décembre 2019 lors d'une réunion de Bureau, où son besoin est apparu lors de diverses discussions passionnées. Un projet a été rédigé au printemps 2020, amélioré par le travail du Bureau en juillet, puis par le Conseil d'administration en octobre. En final le Conseil d'administration a voté le nouveau texte (en français) le 10 février dernier.

Que dit le nouveau règlement intérieur ?

Le titre I, intitulé les Hospitaliers, décrit le cursus d'admission et de formation. Il définit un vocabulaire qui n'était jusque-là pas compris de la même manière par tous. Il fixe les conditions pour accéder au cursus de formation, et pour pouvoir prononcer son engagement. Il précise différents statuts des hospitaliers, parfois méconnus, et les conditions d'accès aux fonctions à responsabilité dans l'association.

L'article 4 définit les différentes tenues des hospitaliers, sujet parfois délicat dans un passé tout proche. L'article 5 expose l'exigence d'exemplarité pour les hospitaliers, et fait référence à la charte du sanctuaire pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

Le titre II présente les règles relatives au service. Il décrit la procédure d'inscription des hospitaliers pour venir servir, les règles relatives à l'affectation dans un service et à l'exécution du service. Ce titre II insiste (art.10) sur le caractère bénévole du service hospitalier.

Le titre III parle de l'organisation de l'Hospitalité. Les statuts sont déjà précis sur le sujet. De ce fait, le titre III est assez court, il vient simplement compléter ce qui est dans les statuts.

Le titre IV précise les règles du fonctionnement de l'Hospitalité, également bien détaillées déjà dans les statuts. On y trouve quelques précisions sur des limites d'âge, ou des règles de fonctionnement. Quelques paragraphes obsolètes de l'ancien règlement ont été supprimés.

Quand s'applique le nouveau règlement intérieur?

Où le trouver ?

Le nouveau règlement s'applique depuis qu'il a été voté par le Conseil d'administration le 10 février 2021. Le texte est disponible par un lien sur le site officiel de l'HNDL. Si vous vous intéressez à un sujet particulier, quelques articles sont également accessibles, ils seront traduits progressivement.

Nous avons besoin de votre soutien pour : L'HÉBERGEMENT NOTRE-DAME DE LOURDES

Une acquisition récente, un édifice séduisant.

Confrontés à la disparition des hébergements Benoît Labre (72 places) et Bernadette (près de 100 places), l'HNDL a acquis en 2018 un bel hôtel de 90 chambres, remarquablement situé à deux pas de la porte St Joseph, au milieu d'un secteur animé par les pèlerins et les hospitaliers de tous horizons. Nommé Hôtel Notre-Dame de Lourdes, l'édifice semblait prédestiné à devenir la propriété de l'HNDL, avec le sigle HNDL gravé sur les portes vitrées de l'entrée principale.

Un bâtiment qui a l'âge de ses tuyaux.

Mais ce bel aspect cache un intérieur fatigué. L'été dernier l'arrivée d'eau principale a dû être remplacée lors d'un chantier de plus d'un mois. Cet hiver quarante têtes de robinets ont été changées, et d'autres interventions urgentes ont été opérées. Les équipements des salles de bain donnent des signes de fatigue, près de trente sont fêlés. Des baignoires mal agencées compliquent les opérations de nettoyage, et seraient à remplacer par des douches mieux accessibles.



Des travaux multiples, parfois impératifs.

L'escalier de secours extérieur métallique est en bon état, mais il faut impérativement l'entretenir. Beaucoup souhaitent le remplacement de la moquette. Le faire réaliser par nos équipes de bénévoles prendrait du temps.

Il faudrait aussi démonter les anciennes cuisines, et procéder à une opération d'assainissement définitive des sous-sols.

La commission de sécurité a prescrit d'isoler l'un de l'autre les deux demi-étages du 3ème niveau. Et nous pourrions avoir à installer une colonne sèche pour l'intervention des pompiers. Enfin la chaudière du bâtiment approche de l'âge de la retraite, il faudra la remplacer d'ici quatre à six ans.

Des coûts élevés à prévoir.

Toutes ces opérations sont à mener pour la grande majorité dans les deux ans, en particulier celles liées à la sécurité. Le financement n'est pas dans la capacité actuelle de l'Hospitalité, diminuée par deux années de crise. Sans aide les différents chantiers devront être étalés dans le temps, avec une maintenance qui restera coûteuse.

L'aide que nous recevrons permettra de faire les travaux indispensables, pour que cet hébergement réponde mieux aux besoins des hospitaliers.



Carnet Rose

Françoise et Bernard Benkovsky

nous font part de la naissance de deux de leurs petits enfants:

le 7 février 2021, **Gabriel** chez Anne Sophie et Grégoire

le 12 mai 2021, **Louise** chez Caroline et Gary.

Xavier Louis Maria

nous fait part de la naissance de son premier petit-enfant

Le 5 juin 2021, **Léon**

Nous leur adressons toutes nos félicitations et nous confions Gabriel, Louise et Léon aux soins, à la tendresse et la vigilance maternelle de la Vierge Marie.

Ordination sacerdotale

Nous avons eu la joie d'apprendre que le 23 mai 2021,

Dario SCOPESI du Service Saint-Joseph

a été ordonné prêtre par imposition des mains de Monseigneur Marco TASCA,
Archevêque de Gênes, lors d'une célébration dans la Cathédrale San Lorenzo



Félicitations à notre frère, Don Dario Scopesi ! Que Dieu lui accorde toutes les grâces nécessaires pour être un bon ministre de la miséricorde divine et un serviteur zélé auprès des jeunes, des familles et des pauvres !



« Le Seigneur les a pris par la main »

Service Notre Dame

Marcella **BONO**

Bernadette **KEENAN**

Mariangela **MANNUCCI**

Sœur Maria Luiza **ALVEZ**

Maryse **DOMERGUES**

Service Saint Jean Baptiste

Maria **NICOL**

June **ATHERTON**

Enrichetta **SAVOIA**

Le mari de Loretta **PARISOTTO**

Service Saint Frai

Maria Paola **FIORE**

Jacqueline **PAULIN**

Thoos **WELLING**

Service Saint Michel

Gilles **DONGER**

Rémi **ROCHER**

Bernard **MARGNAT**

Service Bernadette

Angela, sœur de Giannangelo

MARCIANO

Service Saint Joseph

Brian **HAMPSHIRE**

Frère Serge **LEMAIRE**

Michael **HETHERINGTON**

Giorgio **PEDRETTI**

Ben **YATES**

Robert **HUNTER**

Pietro **CALLERA**

David **RAM**

Luis **USTERO ARES**

Malachy **MC EVOY**

Ernesto **NOBILO**

Jean **DUREZ**

Enzo de **SIMONE**

Giacomo **BRIGADECI**